MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20250305-015

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID: 064-216401604-20250305-20250305_015-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 5 MARS 2025

OBJET / GAIA: Budget principal: vote du Compte Financier Unique 2024.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA: 27 février 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 23
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents: M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, Présidente de séance, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés: M. Jean-Noël Magis, adjoint, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Bernadette Remeau, M. Jean-François Lacosta, conseillers municipaux.

<u>Procuration</u>: M. Jean-Noël Magis à M. Vincent Goytino; Mme Corinne Othatceguy à Mme Yolande Huguenard; M. Jean-Jacques Lassus à M. Didier Irastorza; Mme Bernadette Remeau à M. Roger Barbier; M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etxeleku.

Secrétaire / Idazkaria: A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu l'avis de la commission des Finances du mardi 25 février 2025;

Vu la note de synthèse du Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la commune de Cambo-les-Bains ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la commune de Cambo-les-Bains ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par application des dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20250305-015

Envoyé en préfecture le 18/03/2025 Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID: 064-216401604-20250305-20250305_015-DE

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU;

Sous la présidence de Mme AIZPURU, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil municipal examine le Compte Financier Unique 2024 du budget principal qui s'établit ainsi :

Section d'investissement :

Investissement	
Recettes d'investissement 2024	3 037 464,42 €
Dépenses d'investissement 2024	2 553 327,43 €
Excédent antérieur reporté 2023	240 698,11 €
Excédent d'investissement 2024	724 835,10 €
Solde des restes à réaliser 2024	231 365,62 €
Excédent net de clôture cumulé 2024	956 200,72 €

Section de fonctionnement :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement 2024	7 610 549,22 €
Dépenses de fonctionnement 2024	7 212 357,48 €
Excédent antérieur reporté 2023	717 528,77 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2024	1 115 720,51 €

Considérant les éléments susvisés ;

Après discussion et après en avoir délibéré, hors de la présence de M. Devèze, Maire, le Conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés, sept voix contre et zéro abstention s'étant manifestées,

<u>APPROUVE</u> le Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la commune de Cambo-les-Bains;

<u>DONNE</u> pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ont voté contre : Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Pour extrait conforme:

Joana LACARRA

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria

Eliane AIZPURU

Présidente de séance / Bilkuraren lehendakaria